



LES REGLES DU CODE DE LA ROUTE

Sens de circulation à gauche et aucun principe général de priorité. Il faut s'en tenir à la signalisation.

Le **réglage des phares** est obligatoire afin d'éviter l'éblouissement des autres automobilistes du fait de la circulation à gauche. Sachez qu'il existe des caches à apposer directement sur le phare. Ils ne s'adaptent pas à tous les modèles de voitures, mieux vaut donc les faire régler dans un garage automobile.



A l'approche d'un rond-point, les véhicules arrivant doivent laisser la priorité aux véhicules y circulant (venant de droite), sauf indication contraire.

Le changement de sens de circulation n'est pas facile et les réflexes ont tendance à vite reprendre le dessus. Faites particulièrement attention lorsque :

- Vous abordez et sortez d'un rond-point (circulation dans le sens des aiguilles d'une montre, c'est-à-dire toujours par la gauche).
- Vous effectuez un dépassement (par la droite)
- Vous franchissez une intersection
- Vous reprenez la route après un arrêt
- Vous sortez d'un long parcours sur autoroute

Limitations de vitesse pour les véhicules légers (sauf signalisation contraire)



- En agglomération : 30 miles/h (48 km/h)
- Hors agglomération : 60 miles/h (97 km/h)
- Route à chaussées séparées : 70 miles/h (112 km/h)
- Autoroute: 70 miles/h (112 km/h)
1 mile = 1,6 km

Limitations de vitesse particulières aux caravanes :

- En agglomération : 30 miles/h (48 km/h)
- Hors agglomération : 50 miles/h (80 km/h)
- Route à chaussées séparées : 60 miles/h (97 km/h)
- Autoroute: 60 miles/h (97 km/h)

Taux d'alcool dans le sang à partir duquel la conduite est interdite :

- 0,8 g/l mais 0,5 g/l en Ecosse !

Les sanctions sont lourdes, elles peuvent aller jusqu'à 6 mois de prison, £5.000 d'amende et une interdiction de conduire pendant 1 an.

La conduite sous l'influence de stupéfiants est interdite.

Les sanctions sont lourdes, elles peuvent aller jusqu'à 6 mois de prison, £5.000 d'amende et une inscription au casier judiciaire.

Usage au volant d'un téléphone tenu en main interdit (amende de £200), kit mains libres toléré mais déconseillé.

Port de la ceinture de sécurité obligatoire, à l'avant comme à l'arrière. Le transport dans un système de retenue adapté est obligatoire pour les enfants âgés de moins de 12 ans, sauf s'ils mesurent 135 cm ou plus.

Le conducteur d'un véhicule doit s'assurer que tout passager de moins de 14 ans est correctement attaché.

Port du casque sur les cyclos et les motos obligatoire. Il est fortement recommandé à vélo.

Aucun équipement obligatoire à bord du véhicule

Nouveauté : il est interdit de fumer en voiture quand il y a un passager de moins de 18 ans à bord.

L'utilisation du klaxon est interdit dans les zones urbaines de 23h30 à 07h.

INFOS PRATIQUES ET SIGNALISATION

Panneau/signalisation routière



Le panneau « Give way » signifie Cédez le passage

En cas d'accident

Au Royaume-Uni, les usagers ne remplissent habituellement pas de constat, mais font une simple déclaration à leur compagnie. A défaut de constat, recueillez le maximum de renseignements :

- Identité et adresse du conducteur
- Immatriculation du véhicule
- Société d'assurance concernée et numéro de contrat
- Coordonnées des éventuels témoins

Autoroutes

Les autoroutes sont gratuites, à l'exception de l'autoroute M6 (M6 Toll). Pour en savoir plus : www.m6toll.co.uk

Péage londonien ou « Congestion charge »



Pour accéder au centre de Londres du lundi au vendredi de 7h00 à 18h, vous devrez vous acquitter d'une « taxe d'embouteillage » de £11,50 par jour. Celle-ci n'est payable qu'en ligne sur www.cclondon.com, ou par téléphone au 0343 222 222.

Tous les renseignements pratiques à ce sujet via le lien ci-dessous (dépliant en français) : <http://content.tfl.gov.uk/congestion-charge-leaflet-french.pdf>.

Taxe écologique ou « London Low Emission Zone” (LEZ)



L'objectif de la LEZ consiste à améliorer la qualité de l'air à Londres en empêchant les véhicules les plus polluants de pénétrer dans la zone. Les véhicules concernés sont les camions, les autobus, et les autres véhicules spécialisés dérivés des camions et des vans tels que les camping-cars.

Plus de renseignements pratiques en français : <https://legacy.epcplc.com/clients/tfl/lez/home.php>

REGLES DE STATIONNEMENT

Trouver un stationnement en Grande-Bretagne peut être compliqué car il existe de nombreuses restrictions et de réglementations différentes.

Les infractions au stationnement sont très contrôlées et lourdement sanctionnées, quasi systématiquement (amende et pose de sabot).

Il est conseillé de vérifier et de se renseigner en cas de doute sur la possibilité de stationner.

Marquage au sol : des lignes simples et doubles de couleur jaune ou rouge vous indiquent où il est autorisé ou non de stationner.

■ Ligne **jaune simple** : stationnement restreint à certaines heures, consultez les panneaux de signalisation.

■ Ligne **jaune double** : interdiction de stationner à tout moment.

■ Ligne **rouge simple** : interdiction de stationner ou de s'arrêter à certaines heures.

■ Ligne **rouge double** : interdiction de stationner ou de s'arrêter à tout moment.